

Le statut des « deux a » en français québécois

Denis Dumas

Volume 15, numéro 2, 1986

Linguistique théorique. Hommage à Judith Mc A'Nulty

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602566ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602566ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dumas, D. (1986). Le statut des « deux a » en français québécois. *Revue québécoise de linguistique*, 15(2), 167–196. <https://doi.org/10.7202/602566ar>

Résumé de l'article

L'origine lointaine de la différenciation de deux types de A selon la postériorité remonte à la perte des /s/ finals de syllabe, acquise au 13^e siècle dans l'ensemble des contextes. La distribution actuelle de ces deux types de variantes, toutefois, résulte de la généralisation progressive du timbre postérieur au contexte de durée et à la position finale à la fois, à partir de plusieurs procédés hétérogènes actifs à différentes époques, avec ou sans recouvrements entre eux. L'analyse synchronique doit poser deux voyelles /a/ et /a:/ distinctes par la longueur, le timbre postérieur étant une propriété dérivée; un certain nombre d'arguments font préférer cette analyse, qui permet aussi de gagner en cohérence ailleurs dans le système. Qu'elle coïncide pour l'essentiel avec l'analyse historique du phénomène montre simplement que sur ce point précis en tout cas, la langue s'est montrée relativement conservatrice depuis quelques siècles.

LE STATUT DES «DEUX A» EN FRANÇAIS QUÉBÉCOIS*

Denis Dumas

La distribution des voyelles ouvertes de type A, en français québécois comme en français standard dans sa variété reçue, pose au moins trois questions fondamentales qui seront débattues dans cette étude:

- 1 y a-t-il une, ou plus d'une voyelle ouverte phonologique?
- 2 quelle est au juste l'histoire, et la motivation éventuelle de la distribution?
- 3 quelle analyse synchronique en donne l'explication la mieux justifiée?

1 La distribution

Fondamentalement, on trouve une variante postérieure en finale de mot (p.ex. *soldat, drap, Canada, mâ*t) et quand la voyelle est longue (p.ex. *retard, gaz, tâche, pass*é).

Cette voyelle est typiquement ouverte, postérieure et arrondie en français québécois, soit [ɔ], qui diphtongue variablement en [a^u] quand elle est longue (donc ailleurs qu'en finale), selon des modalités qui n'ont pas d'intérêt direct ici (voir Dumas 1981). Le français standard a de son côté le [a] ouvert et postérieur, mais non-arrondi.

Partout ailleurs qu'en finale et qu'en contexte de durée, on trouve au contraire la voyelle antérieure [a], y compris dans le cas des éléments clitiques, que leur statut de dépendance justifie de traiter comme non finals, et qui à ce titre ne constituent pas des exceptions au sens strict. Ceux-ci comprennent les déterminants défini *la*, possessifs *ma, ta, sa*, le pronom clitique

* Le texte de cette étude reprend une communication faite avec la collaboration de Loïse Tanguay au Congrès de l'ACFAS (Université Laval, mai 1980) dans le cadre du projet de Phonologie historique du français québécois subventionné par la FCAC du Ministère de l'Éducation du Québec et le CRSH du Canada.

la, le pronom clitique sujet *ça*, et le *là* des composés *là-bas*, *là-dessus*, etc., ainsi que la préposition *à*¹.

De cette distribution très nette, on peut dégager quelques observations importantes à cause même de leur validité purement synchronique :

1. Indépendamment de toute considération statistique, c'est la variante postérieure qui apparaît dans les contextes marqués, c'est-à-dire la position finale et la durée. En effet, les voyelles longues sont relativement marquées par rapport aux brèves, de toute façon. Quant à la position finale, elle n'a de soi rien de spécifiquement marqué, et c'est surtout par son association avec le premier contexte qu'elle est sans doute à considérer elle aussi comme relativement marquée pour la question qui nous occupe, en tout cas dans le sens où elle représente une position de force en tant que lieu potentiel de l'accent. C'est dire tout de suite que si l'analyse retenue amène à poser une seule voyelle ouverte phonologique, il est probable qu'elle sera définie comme antérieure, et que la variante postérieure de ces contextes spécifiques en sera dérivée par règle.

2. Ces deux contextes présentant la variante postérieure n'ont par ailleurs rien en commun et ne laissent voir aucune motivation synchronique à leur regroupement distributionnel.

3. Le fait pour la variante postérieure d'être liée à ces deux contextes pris un à un n'a non plus aucune motivation phonétique en synchronie : rien ne permet d'expliquer pourquoi c'est en contexte final ou de durée que la voyelle est postérieure plutôt qu'antérieure, comme le souligne bien Straka (1964) à l'encontre des tentatives d'explication quelque peu mécanistes de Delattre (1957) ou de Fouché (1958), par exemple. La seule chose sûre est que chacun de ces contextes est associé de fait à la variante postérieure.

4. Cette distribution nette est parfaitement complémentaire pour ce qui est du paramètre de *posteriorité* : la voyelle est postérieure si elle est finale ou longue, et elle est antérieure autrement. Dans les mots du type *pâte*, où la durée n'est pas motivée par la règle des consonnes allongeantes, mais a au contraire un statut lexical de durée historique héritée, c'est bien la présence de cette *durée* qui est sans motivation, et non le fait que la voyelle est

1. L'adverbe autonome *là*, et le pronom *ça* partout ailleurs que dans la position proclitique de sujet, sont traités comme ayant une voyelle véritablement finale et sont donc prononcés en [ɔ]. L'observation elle-même n'est pas particulièrement nouvelle. Thurot mentionne (II, p. 634) que dans sa *Grammatica gallica* (2e éd., 1575), Cauchie distingue *la* (article et pronom) et

postérieure à cause d'elle. Ceci dit sans vouloir présumer de l'analyse finalement retenue, mais il faut déjà tenir compte que de toute façon, la durée implique presque nécessairement la postériorité dans les faits; cette réserve trouvera son explication plus loin.

En tenant compte de ces observations, il sera utile avant d'aborder les hypothèses sur la genèse de cette distribution, d'en examiner attentivement les exceptions.

2. Les exceptions

Bien entendu, les [a] antérieurs finals qu'on trouve dans les prononciations comme [ava] *avait*, [bala] *balai*, etc., ne représentent pas des exceptions mais une question distincte, puisqu'ils dérivent de /ɛ/ et non d'une quelconque voyelle ouverte phonologique de type A, comme en fait foi leur alternance sociolinguistiquement conditionnée en [ɛ ~ æ ~ a]. Quant à ceux qu'on trouve dans les mots en «oi», comme [fwa] *foie*, *fois*, *foi*, ils dérivent aussi de /ɛ/ de manière parallèle, comme le montre leur alternance conditionnée socialement, géographiquement (et en partie morphologiquement) en [we ~ wɛ ~ waq ~ wa]. Par ailleurs, les [a] finals de certaines prononciations dans des mots comme *chocolat*, *Radio-Canada* sont hypercorrectives et ne représentent pas l'usage courant. Une des manifestations de cette hypercorrection est la prononciation en [a] antérieur très typé de la finale des prénoms féminins en -a, qui connaissent un certain retour de faveur au moins dans certains milieux, p.ex. *Lisa*, *Lydia*, *Claudia*, *Alexandra*, etc. Ces prononciations des prénoms peuvent très bien coexister avec une prononciation à variante postérieure dans le reste du vocabulaire et s'explique avant tout par le fort stigmatisme social attaché par les générations d'adultes actuelles à la prononciation (régulière) à variante postérieure et labiale des mêmes prénoms et d'autres semblables quand ils étaient en vogue chez nos grand-mères et arrière-grand-mères. Je considère finalement comme une catégorie à part les mots à redoublement du type *papa*, *tata*, *caca*, etc. Au fait, les véritables exceptions se trouvent toutes en contexte de durée, et sont presque toutes à caractère lexical :

les possessifs *ma*, *ta*, *sa* comme brefs de *là* adverbe comme long... Le pronom clitique *la* postposé des constructions à l'impératif présente les deux prononciations, vraisemblablement selon les parlers : celle à voyelle antérieure implique que le statut de clitique prévaut sur la position exceptionnellement postverbale, alors que la prononciation à voyelle postérieure donne une valeur absolue à la pure position contre le statut de clitique.

2.1 Quelques noms en *-aille*, terminaison qui a normalement la voyelle postérieure longue de façon historique, ont pourtant [a] antérieur, même si sa durée phonétique effective est sujette à varier : *écaille, médaille, guédaille* (vraisemblablement une variante de *guédoune* ~ *guidoune*). *Caille, rocaille* (et peut-être d'autres aussi) sont normalement à voyelle postérieure longue, mais ont aussi des prononciations d'origine hypercorrective récente en [a] antérieur bref. Ces quelques mots ne constituent une exception qu'en fonction du fait qu'ils devraient entrer autrement dans une corrélation exclusive qui est conditionnée morphologiquement : les noms féminins sont normalement en A postérieur et long².

2.2 Une variété de montréalais populaire prononce toute une série de mots avec un [a :] antérieur long, contrairement à toute prévision : *mastic, pastille, plaster, plastique, caster, (é)lastique; taxi, racket, batter, matcher...* La motivation n'est pas claire, entre autres à cause du groupe /st/ assez fréquent dans la série, mais il est probable qu'il s'agit là d'un trait emprunté à l'anglais, dans lequel la voyelle des mots correspondants est longue à cause de l'accent. De toute manière, ce phénomène exceptionnel est assez bien circonscrit.

2.3 La terminaison *-ation*, avec ou sans valeur de suffixe et dans sa variante morphologique historique *-sion* (p.ex. *occasion, évasion*) présente aussi un [a :] antérieur la plupart du temps long chez la majorité des locuteurs, alors que des locuteurs plus âgés peuvent avoir la voyelle longue postérieure traditionnelle. Il s'agit clairement ici d'une régression à moitié accomplie : on a bien antériorisé, mais tout en gardant la longueur (voir Kemp et Yaeger-Dror, 1981).

2.4 Un certain nombre de mots en /r/ final (*gare, guitare, cigare, tare, bagarre*) ou en /z/ final (*gaze, topaze, jazz*) ont une prononciation vraisemblablement prévalente en voyelle antérieure [a], phonétiquement longue ou non, alors qu'à cause de la consonne allongeante, on prévoirait normalement la variante postérieure nécessairement longue dans ce contexte.

2.5 L'ensemble des mots à terminaison *-av(r)e* (sauf *cadavre* et *havre*) et *-age* (sauf *âge*, et aussi *nage* dans la majorité des parlars) se prononcent chez

2. Comme le note Bourciez (1958, p. 42) la corrélation est remarquable : la finale féminine historique (*bataille, canaille, racaille, cailles*, etc.) présente la variante postérieure longue, alors que la finale masculine historique (*ail, travail, camail, vitrail, soupirail*, etc.) et la plupart des formes dérivées (*travaille, émaille*, etc.) ont la voyelle antérieure et brève.

l'ensemble des locuteurs avec un [a] antérieur phonétiquement plus ou moins long, alors qu'on prévoirait là aussi à cause de la consonne allongeante la voyelle postérieure catégoriquement longue; toutefois, une variété de montréalais populaire offre justement la variante attendue, sous la forme diphtonguée : [ka^{uv}, eskla^{uv}; lava^{uɜ}, gaβa^{uɜ}] *cave*, *esclave*, *lavage*, *garage*.

Les deux dernières catégories d'exceptions ont cependant une explication indépendante, étant donné que leur durée n'est pas phonologiquement fixée, mais encore seulement variable même à l'époque contemporaine. Comme j'ai expliqué dans Dumas (1981), les exceptions bien circonscrites de la règle de diphtongaison amènent à la conclusion que l'allongement phonologique par les consonnes allongeantes n'a pas atteint en français québécois le statut pleinement productif d'une règle catégorique, contrairement au français standard. Si /z/ et /r/ allongent catégoriquement toutes les voyelles, qui sont de ce fait entraînées à diphtonguer (sauf éventuellement dans les quelques mots isolés mentionnés en 2.4 ci-dessus), /v(r)/ et /ɜ/ n'ont pas le plein statut de consonne allongeante pour toutes les voyelles. Ainsi, les voyelles mi-ouvertes /ɛ, œ, ɔ/ ne sont pas allongées par /v(r)/, et /ɔ/ n'est pas allongé par /ɜ/; ni /a/ par /v(r), ɜ/ pour l'ensemble des parlars, sauf le sous-groupe du montréalais populaire qui a pour caractéristique de diphtonguer la voyelle de ces terminaisons. À preuve, le fait justement que l'ensemble de ces terminaisons ne diphtongue pas. Par contre, le fait qu'on puisse trouver toutes ces voyelles, dont /a/, phonétiquement longues en surface s'explique par une règle variable d'allongement phonétique par les constrictives sonores qui s'applique à toutes les voyelles indistinctement (voyelles simples et diphtongues) une fois que la diphtongaison a joué son rôle. Cette règle explique à la fois les faits apparemment contradictoires qu'on peut trouver en surface des voyelles simples phonétiquement longues, et même des diphtongues phonétiquement brèves. C'est ainsi qu'il est toujours possible de trouver malgré tout des [a :] antérieurs et longs phonétiquement devant une constrictive sonore, puisque justement la «règle» des consonnes allongeantes n'a pas en français québécois la généralité absolue qu'elle a en français standard.

De toute manière, l'ensemble de ces catégories exceptionnelles, étant donné leur caractère bien circonscrit, n'infirme pas la tendance distributionnelle décrite plus haut.

Il est important de souligner que les faits indiquent déjà que la solution du «problème des deux *A*» ne saurait être que phonologique, structurelle, et non de nature phonétique à strictement parler :

1. les exceptions recensées sont en bonne partie arbitraires et de nature lexicale;
2. le /r/ est phonologiquement allongeant (sauf pour quelques mots le cas échéant) quelle que soit sa matérialisation phonétique effective;
3. les membres d'une même catégorie phonologique, par exemple les terminaisons *-ave*, *-age*, peuvent varier en termes de durée phonétique ou en termes de postériorité de façon largement arbitraire;
4. il n'y a de toute façon pas de motivation phonétique, en synchronie, au fait que ce soit la variante postérieure qui apparaisse en position finale et en contexte de durée.

3. Les hypothèses de développement diachronique

La documentation permettant d'expliquer la genèse de la distribution des variantes de la voyelle ouverte est rare et plutôt éparse. Les classiques de la phonétique historique, même les plus complets et les plus exacts, ne donnent aucune explication sur le fait que le *A* long soit devenu postérieur (Paris 1886, Nyrop 1903, Brunot 1966 [1906], Brunot et Bruneau 1949, Dauzat 1950 [1930], Pope 1952 [1934], Fouché 1958, Bourciez 1958). On ne trouve non plus aucune indication directe chez les historiens de la prononciation ou de l'orthographe (Thurot 1881-1883, Rosset 1911, Millet 1933, Buben 1935, François 1959, Beaulieux 1967).

De même, les descriptions successives du français québécois, plus ou moins complètes, font état de la distribution sans essayer d'interprétation (Squair 1888, Sturm 1932, Gendron 1966, Brent 1971). Les études génératives, de leur côté, sont muettes sur la question (Bibeau 1975, Tranel 1981) ou l'évacuent en en faisant une affaire de variation stylistique indépendante de la phonologie à proprement parler (Schane 1968). Une étude récente a bien été faite dans le cadre de la phonologie lexicale (Bossé et Dugas 1983), mais la version écrite n'est toujours pas disponible à cette date.

3.1 *L'hypothèse de Joos (1952)*

À ma connaissance, Joos (1952) fut le premier à proposer une hypothèse sur la différenciation des deux *A* et sur la motivation phonétique originelle du phénomène.

Comme le moyen haut-allemand avec qui il partageait ce trait géographique, l'ancien français aurait eu deux fricatives dentales phonologiques, comme semble l'indiquer le traitement des emprunts fait par le moyen haut-allemand et aussi le moyen anglais contemporains. La première est un /s/ prédorsal (ou laminal, selon une terminologie différente) équivalant au [s] du français actuel, et dont la source exclusive est la simplification de l'affriquée [t_s] issue de la palatalisation de /k/ (p.ex. *glace* «*glacia*, *face* «*facia*) ou de /t/ (p.ex. *chasser* «*captiare*, *masse* «*mattea*)³.

La deuxième (et aussi la plus intéressante pour ce qui nous occupe) est un /s/ apical (ou cacuminal) - donc une variété rétractée par rapport au premier — qui continue de manière exclusive le /s/ historique latin (p.ex. afr. *paste* «*pasta*, *basse* «*bassa*, *casser* «*quassare*) : à cause même de son caractère rétracté, ce deuxième /s/ serait le responsable original du développement conditionné d'une variante contextuelle plus postérieure de la voyelle ouverte. De telle sorte que si le /a/ de *glace* ou de *chasse* est resté antérieur, celui de afr. *paste* ou de *casser* se présentait sous la forme d'une variante plus postérieure de type [a]. Évidemment, la voyelle ouverte est la seule affectée parce qu'en tant que voyelle ouverte unique, sa valeur de postériorité ne fait l'objet d'aucune opposition et a un statut entièrement redondant.

Cette différence de timbre, d'abord redoutante, s'est plus tard phonologisée après l'effacement complet des /s/ implatifs (accompagné de

3. La correspondance de l'orthographe actuelle avec la distribution du timbre est loin d'être régulière : «ss» transcrit aussi bien le /s/ issu de la palatalisation de /k/ latin (*bassin* «*baccinu*, *fasse* «*faciat*) ou de /t/ latin (*chasser* «*captiare*, *masse* «*mattea*) et associé au timbre antérieur que le /ss/ originel (*casser* «*quassare*) associé au timbre postérieur. Le «c» de son côté transcrit le résultat des mêmes palatalisations (*racine* «*radicina*, *face* «*facia*, *place* «*plattea*, *façon* «*factione*), mais des interventions savantes à date plus ou moins ancienne ont fait qu'il peut suivre un timbre postérieur (*espace*, *grâce*), sans compter que «ss» primitif est parfois associé au timbre antérieur par suite de certaines régressions (*masse* «*massa*, *nasse* «*nassa*, *crasse* «*crassa*); (v. Bourcié 1958).

l'allongement compensatoire de la voyelle⁴) qu'on peut considérer comme acquis dans tous les contextes au 13^e siècle, et c'est à partir de ce moment que les deux paramètres de durée et de postériorité sont catégorisés et dorénavant indissociablement liés : *A long est forcément postérieur, A bref est forcément antérieur.*

On en retrouve la trace dans nombre d'emprunts ou de réintroductions d'origine savante qui, en remettant un [s] étymologique à l'honneur, commandent du même coup la prononciation en [a] antérieur bref. Ainsi, le *Dictionnaire* de l'Académie de 1694 préconise la prononciation du *s* — et donc aussi de [a] — dans un mot comme *cataplasme*, daté de 1390 par Bloch et Wartburg 1960 [1932] et donné comme ayant un *A* long (et postérieur) jusqu'au dictionnaire de Richelet en 1680. Comparez de même la forme des «doublets» *pastoureau* et *pâtre*, *blasphémer* et *blâme*, *spasme* et afr. *pâme*.

L'effacement des /s/ préconsonantiques a ainsi créé toute une série de mots en *A* postérieur long dans plusieurs contextes différents :

1. dans ce qui est aujourd'hui une syllabe fermée finale quand la consonne (ou le groupe de consonnes) s'est conservée, quelle qu'elle soit :

(1) *Pâques*

tâche, lâche, gâche, fâche, mâche

hâte, pâte, gâte, tête

râpe

mâle, râle

âne

blâme; afr. pâme, cataplâme

râcle

pâtre, plâtre, âtre, -âtre

âpre

4. De Chêne et Anderson (1979) ont peut être raison de trouver abusive l'expression même d'«allongement compensatoire» dans la mesure où elle manifeste le plus souvent une correspondance diachronique. Ils préconisent plutôt, de façon très descriptive, que la désarticulation d'une consonne (notamment les /s/ implorifs du français) donne lieu avec le temps à une espèce de semi-consonne qui finit par être catégorisée comme partie intégrante de la voyelle précédente, dont l'évolution suit alors un cours propre, indépendant, comme voyelle longue. Leur thèse est que la condition nécessaire pour que cet effacement donne lieu à des voyelles longues est l'existence préalable de voyelles longues dans le système; pour le français, par exemple, elles ne pourraient selon eux s'être développées qu'à partir de l'effacement par spirantisation des consonnes entre voyelles identiques (type : bailler < bataculare). Clements (1982) défend cependant de manière très convaincante le statut proprement synchronique du concept d'allongement compensatoire, dont il montre la validité comme mécanisme de conservation de la quantité en fonction de la structure syllabique.

2. selon toute vraisemblance dans les formes dérivées de ces mêmes mots, le cas échéant;
3. dans ce qui est aujourd'hui la position finale absolue quand la consonne finale s'est plus tard effacée, et que la longueur de la voyelle, mise à nu en finale, a fait de même par après :

(2) *dégât, mât, appât, bât*

la 3e personne du singulier du subjonctif imparfait des verbes du 1er groupe (type *aimât*)

C'est ce dernier contexte qui est la source la plus lointaine des *A* postérieurs finals d'aujourd'hui, et dont l'évolution propre a masqué la communauté d'origine avec le contexte de durée qui lui s'est transmis jusqu'à maintenant.

La thèse de Joos (1952) sur les sifflantes rétractées constituant un trait géographique au Moyen-Âge a été reprise et étendue, par exemple, par Adams (1975) et Fought (1979); elle avait été adoptée déjà par Martinet (1955) et suivie par d'autres chercheurs français comme Mettas (1975) et Walter (1976).

3.2 *L'hypothèse de Straka (1964)*

Straka (1964) donne du développement des deux *A* une interprétation passablement différente. Pour lui, il n'est pas nécessaire de postuler une articulation apicale (rétractée) pour le /s/ historique, qui s'opposerait en cela au /s/ issu de la simplification de [t_s], mais il suffit plutôt de considérer la mécanique de l'effacement du /s/ préconsonantique.

En effet, cet effacement résulte de la désarticulation progressive de la fricative linguale de type dental, aboutissant à la fricative «minimale» [h], qui en tant que laryngale ne comporte justement plus aucune articulation linguale. Or, cette désarticulation progressive produit nécessairement des stades intermédiaires de plus en plus postérieurs; c'est ainsi qu'il reconstruit pour l'ancien français, sur une base phonétique et sur la base de la comparaison avec l'effacement comparable de /s/ dans plusieurs dialectes ibériques actuels, la séquence $s \rightarrow x \rightarrow h \rightarrow \emptyset^5$.

5. La désarticulation de /S,ʒ/ dans les parlers beaucerons actuels présente un éventail de variation tout à fait parallèle : $S \rightarrow S^h \rightarrow x \rightarrow h$ (Morgan 1975, Tassé 1981).

C'est cette postériorisation inévitable de la fricative en voie de désarticulation qui chez Straka explique la postériorisation contextuelle de *A* devant /s/ préconsonantique, et sa phonologisation une fois cet effacement parvenu à son terme complet. Quoi qu'il en soit, les deux thèses sont bien étayées chacune dans leur perspective, et ne sont en rien incompatibles; comme elles cherchent à rendre compte de la motivation phonétique originelle, la préférence pour l'une ou pour l'autre n'a pas de portée directe sur l'évolution de la question des *A* ni sur son analyse synchronique en français actuel.

4. L'extension ultérieure

Le facteur fondamental, en effet, reste la catégorisation de deux types de *A* selon la postériorité (et accessoirement la durée) par transfert d'une propriété qui avait été purement redondante à l'origine. Le deuxième facteur le plus important est la généralisation progressive de cette distribution nouvelle aux contextes de durée qui se sont développés par la suite, à partir du modèle original du *A* postérieur et long résultant de l'effacement de /s/ implusif.

4.1 *La simplification des diérèses*

Au cours des 14^e et 15^e siècles, les hiatus internes se sont réduits par élision de la première voyelle, créant ainsi une nouvelle série de mots comportant des voyelles résultantes longues; étant donné la corrélation établie par l'effacement de /s/ implusif, les *A* longs ainsi produits ont par le fait même été postérieurs dans cette série aussi :

(3)	<i>âge</i>	< afr.	ëage
	<i>sas</i>		sëas
	<i>maille</i>		mëaille
	<i>bâille</i>		baaille
	<i>gagner</i>		guaaigner
	<i>accabler</i>		< caable
	<i>râble</i>		roable

Dans le cas de *maille* ou *bâille*, le conditionnement a été multiple : la réduction des diérèses d'abord, et plus tard l'effacement de schwa final, ont convergé, à des époques différentes, pour créer une voyelle longue (voir aussi en 4.5).

4.2 La simplification de /ss/ historique

En moyen français, soit entre 1300 et 1600 selon Bourciez (1958), la géminée /ss/ historique s'est simplifiée, donnant lieu selon le modèle de compensation déjà établi à une nouvelle série de voyelles longues dans autant de mots.

Dans le cas précis du *A*, la voyelle aurait toujours été postérieure selon la thèse de Joos, puisque /ss/ représentait nécessairement le /s/ hérité du latin, et qui aurait été apical (ou cacuminal). Dans la théorie de Straka, au contraire, la voyelle se serait postériorisée au fur et à mesure que le /s/ implosif se désarticulait, de façon identique mais seulement plus tardive, au /s/ implosif devant les autres consonnes.

(4) *classe*

féminin d'adjectifs en *-as* : *basse, lasse, grasse*
 dérivés de noms en *-as* : *sasse* (< *sēas*), *tasse* (< frq. *tas*),
entasse, passe

La longueur valait non seulement en position accentuée, mais aussi en position inaccentuée dans les formes dérivées :

(5) *entasser, passer, lasser, casser, amasser*
châssis

On la retrouve de façon analogue, dans des formes dérivées ou non, en position non-finale; par exemple, dans toute la série d'emprunts latins en *-assion* (dont *passion* est le seul représentant), en *-asion* (*évasion, invasion, occasion*) et surtout en *-ation*, le seul suffixe véritablement productif, correspondant à la première conjugaison latine.

4.3 L'émergence des consonnes allongeantes

Le développement de la capacité allongeante des fricatives sonores /z, r, v, ʒ/ s'est fait sur quelques siècles de manière graduelle. Pour le français standard, il s'étend du 16^e siècle au début du 19^e, comme en fait foi la compilation de Thurot. En français québécois, cette même évolution s'est trouvée bloquée au 18^e siècle, sans qu'on puisse y désigner une cause précise; à preuve les exceptions de la diphtongaison, qui affecte justement les voyelles longues. Rappelons seulement que sauf pour cinq mots (*fève,*

rève, orfèvre, Lefebvre, poivre), les voyelles mi-ouvertes ne diphtonguent pas devant /v(r)/, ni /ɔ/ devant /ʒ/ et que /a/ devant /v(r), ʒ/ ne diphtonguent pas non plus excepté dans quatre mots (*cadavre, havre; âge, nage*) mais peuvent alterner malgré tout dans une variété de montréalais (voir Dumais 1981 pour le détail).

Il est malaisé d'attribuer l'émergence des constrictives sonores, comme classe «naturelle» de consonnes allongeantes, à une cause unique, isolable. Tout indique au contraire qu'elle est tributaire d'une conjonction de facteurs ayant tous affecté, ensemble ou successivement, la portion finale des mots, et qui sont en cela même à la source d'une généralisation nouvelle. Le facteur général est celui qui fait que les constrictives sonores tendent de manière universelle à être allongeantes; mais l'action sans doute la plus déterminante est celle de facteurs largement arbitraires et propres à la langue de l'époque : la présence effective de voyelles déjà longues devant les consonnes finales en cause, les divers effets de compensation consécutifs à la réduction des hiatus, à l'effacement de schwa final ou des consonnes finales.

4.3.1 /z/

«La voyelle suivie d'une *s* douce était presque partout longue à la tonique et souvent à l'atone.»

À l'appui de cette affirmation, Thurot (II, p. 601) aligne les témoignages des grammairiens depuis Meigret (1542) jusqu'à Domergue (1805). D'après sa compilation en effet, l'allongement des voyelles devant /z/ est acquis depuis le 16^e siècle dans la langue populaire, en position accentuée et souvent aussi en position inaccentuée dans les formes dérivées.

4.3.2 /r/

Devant /r/ final, l'allongement est acquis depuis la fin du 17^e siècle, probablement par la généralisation progressive des durées déjà attestées au 16^e siècle, époque où les voyelles étaient toutes longues historiquement devant /rr/ double historique et dans la terminaison *-ère*, en position accentuée et probablement aussi en position inaccentuée dans les formes dérivées, et que les voyelles simplifiées des anciennes diérèses étaient longues aussi dans les mêmes contextes, comme les *-ure* dérivée de *-eüre* (p.ex. *mûre, chaussure*) au contraire des *-ure* traditionnellement simples (p.ex. *ceinture*), ou comme le mot *chaire* (afr. cha(i)ere < cathedra), seule exception à la terminaison *-aire* qui est toujours brève autrement. Par contre, tous les *-ure* et

tous les *-aire* sont signalés comme longs indistinctement à partir de Hindret en 1687, et plus généralement toutes les terminaisons en /r/ vers la même époque :

- (6) *barre, barrer, barreau, barrière, barrage*
bizarre, bizarrerie
tintamarre
carreau, carré;
dard, fard, brocard, canard, part, rempart;
phare, mare, tare, fanfare, guitare
avare, rare, barbare
déclare, égare, sépare, répare, prépare, compare

4.3.3 /v(r), ʒ/

Notons tout de suite que si le groupe final /vr/ a la même capacité d'allongement dans le français standard actuel que les consonnes simples /z, r, v, ʒ/ à l'exclusion du groupe inverse /rv/ et des autres groupes possibles /rz, rʒ/, c'est très probablement parce qu'il s'est ramené très tôt au même cas que /v/ : la simplification phonologique de ce groupe est attestée successivement par Robert Estienne en 1549, Tabourot en 1587, Oudin en 1633 et depuis Richelet en 1680, par exemple dans *vivre* prononcé comme *vive*.

D'après Thurot, il y a au 17^e siècle une tendance nette à allonger les voyelles devant /v(r), ʒ/, toutefois moins forte que devant /r/; Hindret 1687, De La Touche 1696 puis D'Olivet 1736 partagent /av/ en bref et long sans règle générale, et Thurot indique pour son époque un léger allongement en position accentuée, moins marqué encore en position inaccentuée. Toujours selon Thurot, Bernhard dit en 1607 que les noms en *-age* sont longs, et Hindret en 1687 que

«les Parisiens prononcent ordinairement longues les dernières syllabes qui sont breves, et les Normans, les Bretons, les Angevins et tous les habitans des villes situées le long de la Loire prononcent ... *equipage, menage, gage* comme *âge*» (II, p. 569, 669, 704).

Évidemment, ce dernier mot est long historiquement, comme le soulignent Henri Estienne en 1582 puis Lanoue en 1596. Ce sont en fait surtout les mots dérivés d'autres terminaisons que l'*-aticum* latin qui varient en durée : par exemple *il nage* est bref selon Lanoue en 1596, douteux selon Hindret en

1687 (qui donne pourtant à *la nage* pour long) et long selon le même en 1696.

Ce fort degré de variation dans la durée, historiquement attesté devant /v, ʒ/ pour le 17^e siècle et même après, est par ailleurs à l'origine des exceptions de la diphtongaison québécoise actuelle (voir Dumas 1981).

4.4 *L'effacement des consonnes finales*

«Dès le temps d'Henri Estienne [2^e moitié du 16^e siècle] le peuple ne prononçait plus les consonnes finales, même devant une pause. Nous verrons ci-dessous que le *t*, le *d*, le *p*, le *b*, l' *f*, étaient devenus muets à la fin d'un grand nombre de mots dans l'usage ordinaire. L'habitude de prononcer la consonne finale devant une pause subsistait encore au commencement du XVIII^e siècle, mais elle tendait à passer.» (Thurot, II, p. 14)

Le /s/ s'effaçait généralement devant consonne, faisait liaison en /z/ devant voyelle (dans des contextes qui se sont progressivement restreints jusqu'au 17^e siècle); mais même devant voyelle, /s/ s'effaçait de plus en plus dans beaucoup de noms singuliers comme *bas*, *matelas*, *coutelas*, *ras*, *embarras*. À la pause, le /s/ final était au 16^e siècle en voie d'effacement dans les «terminaisons masculines comme *as*, *ès*, *us*, etc., où le son de la voyelle tonique était fortement prolongé... Du temps de Maupas [qui publie en 1625], la prononciation de l'*s* finale devant une pause tendait à tomber en désuétude.» (Thurot, II, pp. 35-36), ce qui semble acquis vers 1650 selon le témoignage de Dobert.

La perte du /s/ de pluriel a entraîné, au moins pour une partie des mots, un allongement compensatoire qui semble s'être généralisé avec le temps, puis ensuite lentement résorbé : si Lanoue distingue en 1596 des pluriels brefs et des pluriels longs (dont ceux des mots terminés au singulier par une consonne qui peut être syncopée devant le /s/; pour *A*, par exemple dans *lacs*, *draps*), Oudin en 1633 et d'autres après lui jusqu'à la fin du 18^e siècle semblent dire que tous les pluriels sont longs.

Lanoué (1596) donne pour longue (et donc aussi postérieure dans le cas du *A*) la dernière voyelle des noms et participes singuliers et des adverbes en -s ou en -x, avec parfois des exceptions selon la voyelle; seraient longs aussi, dans les formes verbales, les -as finals de la 2^e personne du singulier au futur et au passé simple des verbes du 1^{er} groupe, plus l'indicatif présent de *avoir*, mais sauf l'indicatif de *battre* et ses composés. La règle semble valoir jusqu'au 18^e siècle si on en croit les dires de D'Olivet en 1736.

L'effacement successif des consonnes finales, qui a mis à nu en finale des *A* postérieurs et longs dûs à la disparition ancienne de /s/ implosif (type *mât*), puis plus particulièrement l'effacement du /s/ final (avec valeur de pluriel ou non) qui en a créé beaucoup d'autres, sont directement responsables de la généralisation du timbre postérieur et long en position finale; hors ces deux cas, très peu de mots semblent l'avoir eu à date ancienne : Meigret (1542) donnait déjà pour longues les noms des notes de musique *fa* et *la*, Cauchie distingue en 1575 *la* article comme bref (avec les possessifs *ma, ta, sa*) contre *là* adverbe comme long (Thurot, II, p. 634; voir la note 2).

Par exemple, Lanoue (1596) indique déjà comme longue la terminaison *-as* de la 2^e personne du singulier du futur et du passé simple; le *-a* de 3^e personne des mêmes temps s'y serait longtemps opposé comme bref (Le Gaynard 1585, Bernhard 1607, Chifflet 1659, D'Olivet 1736), mais il est aujourd'hui postérieur en français québécois comme en français standard. Pour les formes verbales, indépendamment qu'elles soient simples ou composées (et dans ce dernier cas possiblement traitées comme clitiques), et pour bien d'autres mots, il est possible que d'autres variétés de français plus conservatrices n'aient pas poussé la généralisation jusqu'à son terme complet et maintiennent encore des [a] antérieurs finals, par exemple dans l'adverbe *là* contre l'adjectif *las* avec voyelle postérieure. Il est possible également que certains dialectes aient fait la généralisation à partir de la forme du singulier en *A* antérieur plutôt que de celle du pluriel en *A* postérieur, étant donné qu'il n'y a pas de raison fondée de penser qu'une catégorie ait plus de poids statistique que l'autre dans le discours réel. Toujours dans le même passage (II, p. 634), Thurot indique que D'Olivet donne comme long le nom de la lettre *A* et que ce dernier ajoute qu'«on appuie un peu davantage sur les substantifs empruntés des langues étrangères, *sofa, hoca, duplicata, agenda*», pour lesquels il ne distingue pas le nombre, et qui par ailleurs ne comportaient pas de consonne finale dans l'original. Un peu plus tard, Féraud (1761) oppose *apostre, ma, ta, il aima* en *A* bref et «fermé» contre *opera, sofa, acre, age, âme* comme ayant un *A* long, plus «ouvert» (cité par Millet 1933). Domergue a beau dire en 1805 que le *A* de *sopha* est «aigu», il le donne comme long au pluriel : *les sophas* (Thurot, II, pp. 630, 634).

On voit donc qu'il faut remonter assez loin dans le temps pour retrouver une origine commune aux deux contextes synchroniques qui présentent la variante postérieure de *A*. C'est uniquement la durée qui a

longtemps été en cause, mais ce contexte unique s'est scindé en deux — durée, et position finale dorénavant sans rapport avec la durée — à partir du moment que les durées mises à nu par l'effacement des consonnes finales ont été éliminées. C'est ce qui explique que si la position finale n'est pas de soi un contexte particulièrement marqué, elle se trouve malgré tout associée pour ce qui est de la question des *A* au contexte relativement marqué, lui, de la durée.

4.5 *L'effacement de schwa final*

L'effacement de schwa final (hormis le cas de l'élision, dont Thurot dit qu'elle «se faisait dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui» dès le temps de Fabri [1521]) a progressé tout au long du 17^e siècle «particulièrement après une voyelle, et après l'/ et l'r» (II, p. 170) et semble acquis définitivement à la fin de cette période.

Un de ses effets importants a été de jouer en faveur des consonnes «allongeantes»; non pas comme un catalyseur, mais comme une cause directe : en effet, sauf pour /z/ déjà acquise comme allongeante, la perte de schwa a entraîné un allongement compensatoire de la voyelle précédente qui a par la suite été associé à la consonne devenue finale⁶. Les autres facteurs «phonétiques» ayant agi le plus puissamment, surtout pour /r/, sont bien sûr la réduction des diérèses et la simplification de /rr/ géminée historique.

4.5.1 *-ail* contre *-aille*

Un des résultats marquants de cette compensation a été la dichotomie assez nette entre les terminaisons en [aj] et en [aʝ] : les mots en *-ail* ont la voyelle brève (et antérieure) qui se conserve dans leurs dérivés, alors que les mots en *-aille* historique continuent de se prononcer avec la voyelle postérieure longue qu'ils avaient déjà au 16^e siècle Thurot excepte «...(medaglia *italien*) *medaille* et (bajulat) il *baille*, qui ont une autre origine que tous les autres mots en *aille*.» (II, p. 683) Morin (1983) propose par ailleurs que *-ille* note peut être une géminée [λλ] qui aurait en se simplifiant causé un allongement compensatoire, comme /rr/ historique.

4.5.2 Les groupes finals consonne-liquide

Un autre trait notable est la tendance à allonger *A* devant un groupe formé d'une consonne quelconque et d'une liquide et suivi de schwa final :

6. L'effet a sans doute été le plus net avec les voyelles directement suivies d'un schwa, par exemple dans le féminin des noms et adjectifs, mais c'est un contexte qui ne nous est pas utile, puisqu'il n'existe pas de *A* suivi de schwa final.

«Quand la voyelle tonique est devant une consonne suivie de *le* ou *re*, l'*a* tend à être long, l'*o* et l'*u* sont toujours brefs, l'*e* et l'*i* sont généralement brefs, mais il y a tendance à les allonger devant *vre*, et à allonger particulièrement l'*i* devant *tre* et *dre*.» (Thurot, II, p. 702)⁷

Par exemple, si la finale en *-acle* a varié pour les formes à voyelle traditionnellement brève, Thurot constate un état de choses encore valide maintenant : «Aujourd'hui les substantifs en *acle* ont l'*a* aigu, à l'exception de *miracle* et peut-être d' *oracle*, qu'on peut prononcer grave sans blesser l'oreille; l'analogie avec *il râcle* n'a peut-être pas été sans influence sur cette anomalie.» (II, p. 703) La terminaison était traditionnellement longue dans quelques mots, comme *râcle*, *bâcle*, *débâcle*.

Des mots comme *diable*, *cable*, *sable*, *fable*, *râble* semblent avoir toujours été longs historiquement; si quelques autres noms et beaucoup d'adjectifs en *-able* semblent avoir varié au 17^e siècle et au début du 18^e, ils sont tous maintenant à voyelle antérieure et brève, sauf peut-être dans une prononciation oratoire assez surannée comme celle que peut pratiquer encore un Pierre Bourgault, par exemple.

Les autres terminaisons illustrant cette configuration sont relativement minoritaires dans le lexique et ont presque toutes la voyelle postérieure (certains mots représentant ces terminaisons, comme *âtre* ou *âpre*, l'avaient d'ailleurs déjà de façon historique, à cause d'un ancien /s/ implusif effacé) :

- (7) *râfle*
théâtre, âtre, -âtre
ladre, escadre
âpre, câpre
sabre, macabre, délabre, se câbre; Calabre, Fabre
cadavre, havre

Dans ce cas aussi, la qualité de la voyelle se conserve dans les formes dérivées (cf. Thurot, II, p. 717).

7. En français standard comme en français québécois, les voyelles fermées ont toutes été abrégées au 17^e siècle, et il n'en reste plus de longues que devant consonne allongeante (et dans un certain nombre d'emprunts à l'anglais pour la deuxième variété). Yves-Charles Morin me signale toutefois avoir trouvé, dans plusieurs dictionnaires des 18^e et 19^e siècles, des indications de longueur pour des voyelles fermées devant consonne non allongeante, p.ex. pour *moule* long (< musclu) contre *moule* bref (< modulu).

4.6 La dénasalisation

À une certaine époque, toute voyelle suivie d'une consonne nasale s'est prononcée nasalisée. Au courant du 17^e siècle, toutefois, seules les voyelles nasales à consonne nasale suivante homosyllabique sont restées nasales, et celles à nasale hétérosyllabique se sont dénasalisées et sont par la suite redevenues phonologiquement orales.

Pour ce dernier contexte, Thurot signale que pour les terminaisons en *-ne* et en *-me*, la voyelle «est brève dans la plupart des mots de la langue vulgaire; mais il y a tendance à allonger l' *a*, l' *o* et l' *e* dans les mots de la langue savante.» (II, p. 690)

Des mots comme *âme*, *flamme*, *flâner*, *damner*, *condamner*, *âne*, *crâne*, *gagne* et ses dérivés semblent avoir toujours eu une voyelle longue de manière historique; d'autres, comme *infâme* et les composés *déclamer*, *réclamer*, *proclamer* semblent l'avoir acquise en vertu de cette tendance, alors que les autres gardent une voyelle brève, indépendamment du fait que la consonne nasale soit une simple ou une double historique :

(8) *profane*
canne
cabane
soutane
fane
glane
tisane
organe

(9) *lame*
rame
dame
drame
gamme
-gramme
-game
entame
trame
femme

De même en position non-accentuable dans des mots comme :

- (10) *année*
anneau
panneau
bannir
- (11) *maman*
grammaire
 adverbes en *-amment* et *-emment*

5. Pourquoi [ɔ]?

Si on voit maintenant assez clairement comment la variante postérieure de *A* en est venue à être typique des contextes de durée et de la position finale, il resterait à expliquer qu'une certaine variation phonétique affecte cette voyelle postérieure selon les dialectes. En effet, une différence notable oppose le français standard et le français québécois quant à la qualité phonétique exacte de la voyelle ouverte postérieure : le français standard a [a] non-arrondie et le français québécois courant, non-formel, a plutôt [a] arrondie⁸.

Il est difficile de savoir ce qui peut être à l'origine de cet arrondissement, puisque la documentation classique est muette là-dessus. Mais on peut au moins apercevoir qu'il répond à une certaine économie du système.

5.1 En position finale

Le cas est le plus clair pour la position finale. La distribution des voyelles postérieures orales fait que dans ce contexte, on ne trouve que /u/, /o/ et /a/. En effet, /ɔ/ est exclu par distribution de la position finale, et le [o] qui s'y trouve représente alors le produit de la neutralisation de /o/ et de /ɔ/, alors que l'opposition, même considérée comme incomplète ou plus ou moins périphérique, continue d'être valide dans la plupart des autres contextes. /ɔ/ laisse donc une case vide en finale, qui se trouve remplie par le [ɔ] postérieur labial représentant /a/.

C'est d'ailleurs uniquement pour ces raisons de distribution et d'analyse qu'il faut maintenir dans la transcription un [ɔ] à côté de [o], malgré le fait qu'au niveau le plus superficiellement phonétique, les deux

8. Le parisien populaire présente la même voyelle dans un certain nombre de mots (sinon, plus généralement, de contextes), par exemple dans la négation *pas*.

soient à toutes fins pratiques identiques au point de vue auditif. Parallèlement, les mêmes raisons font maintenir la transcription des voyelles fermées relâchées par [ɪ, ʏ, ʊ] malgré leur identité auditive à [e, ø, o].

Le fait n'est pas un phénomène isolé, puisque deux autres phénomènes ont participé au même mouvement historique de déplacement systématique. L'ouverture de /wε/ en [wa] s'est poursuivie dans un tout petit nombre de mots, de la seule façon possible pour une voyelle déjà ouverte, c'est-à-dire par la postériorisation; la tendance s'est à peu près fixée au 17^e siècle, et ces mots sont restés en voyelle postérieure depuis ce temps, aussi bien en français québécois qu'en français standard, parce qu'ils avaient été atteints les premiers par ce changement : *bois, trois, poids, pois, noix, mois*.

De son côté, /ε/ simple s'ouvre lui aussi en [a] en position finale en français québécois, de manière variable : [pule ~ pula, zame ~ zama, ave ~ ava]. Ce mouvement résulte selon toute probabilité de l'asymétrie distributionnelle qui fait que des trois voyelles mi-ouvertes, seule /ε/ a subsisté en finale, /œ/ et /ɔ/ étant absolument exclus de cette position. C'est ainsi qu'au total, la triple opposition /ε : a : ɔ/ est réalisée en finale par la différence phonétique [a, ɒ, o] plutôt que par celle de [ε, a, ɔ] qu'on retrouve en tout ou en partie dans les autres contextes, compte tenu encore une fois que [ɒ] et [ɔ] sont auditivement identiques.

5.2 En contexte de durée

Si en position finale [ɒ] ne peut être qu'un /a/ phonologique pour ces raisons de distribution, la situation est plus complexe ailleurs qu'en finale, c'est-à-dire en contexte de durée, où il faut distinguer plusieurs cas, en éliminant d'abord les plus clairs.

Considérons d'abord celui des consonnes allongeantes. Devant /z/ final, /ɔ/ n'existe pas, par distribution, puisqu'on y trouve seulement /o/ (à l'exception d'emprunts relativement récents comme «*buzz*» ou «*Duz*», comme le souligne justement Reighard (1980)); devant /v, ʒ/, les très rares cas de /ɔ/, soit

(12) *rérove*

innove

(13) *toge*

loge

éloge

horloge

Limoges

ne subissent pas l'allongement phonologique, et par voie de conséquence ne diphtonguent pas non plus : cela a pour effet que si jamais on trouve un [a^u] devant ces consonnes, il représente forcément un /a/. De plus, devant /v, ʒ/ (c'est-à-dire dans les terminaisons en *-av(r)e* et en *-age*), l'immense majorité des parlers québécois n'ont que [a(:)] antérieur sans possibilité de diphtonguer, sauf pour deux mots dans chaque cas, soit *cadavre*, *havre* et *âge*, *nage*. Seule une variété du français populaire de Montréal présente régulièrement la diphtongue [a^u] dans ce contexte, mais elle non plus ne diphtongue pas /ɔ/ devant /v, ʒ/ (voir ci-dessus les exemples de (12) et (13)), ce qui exclut à toutes fins pratiques la probabilité d'une opposition avec /ɔ/ au niveau de la communauté linguistique prise globalement. C'est seulement devant /r/ qu'il y a effectivement neutralisation de l'opposition /ɔ : a / par la diphtongue [a^u], comme en font foi beaucoup de rimes populaires et beaucoup d'histoires à calembours⁹.

Le cas est très net en syllabe finale accentuée, où la diphtongaison est catégorique dans la plupart des parlers; à toutes fins pratiques, la neutralisation continue de valoir en position non-finale dans les formes dérivées, mais selon deux modalités propres à autant de types de parlers. À Québec, la diphtongue est non seulement possible, mais courante dans ce contexte, où on a facilement [ba^uRE] pour *barré*, par exemple; au contraire, une pareille prononciation est de probabilité presque nulle à Montréal, où est nettement favorisée la voyelle longue qui reste simple : [bɔ:RE], à côté par exemple de [dɔ:RE] *doré*, la première voyelle étant auditivement identique dans les deux cas.

Naturellement, la distinction entre /ɔ/ et /a/ vaut devant consonne non-allongeante, puisqu'on ne peut trouver de voyelles longues dans ces conditions que /a:/ (et aussi /ɛ:/; et encore /i:/, u:/ dans des emprunts relativement récents à l'anglais, mais ces trois voyelles sont hors de cause ici); alors la diphtongue [a^u] ou la longue simple [ɔ:] ne peut représenter de toute façon que /a/ à l'exclusion de */ɔ/.

9. La bienséance tolérera bien qu'on mette la suivante en note; elle joue sur les deux sens de *clou* («clou» et «furoncle»). À une femme de menuisier en commission qui lui demande s'il a «des clous au [ka^uR]» *quart* (petit baril) / *corps*, le marchand général lui répond que non, mais qu'il en a tout de même «[a:pɔʃ]» à *la poche* («sac»/«scrotum»).

6. L'analyse synchronique des deux *A*

On a vu que l'état de choses actuel résulte historiquement de la généralisation progressive du timbre postérieur de la voyelle ouverte au contexte de durée et à la position finale à la fois, à partir d'un certain nombre de procédés hétérogènes actifs à telle ou telle époque avec ou sans recouvrements entre eux.

Quelle en est cependant la meilleure analyse synchronique? Contrairement à Santerre (1974), qui propose deux *A* phonologiquement distincts par le timbre et *accessoirement* par la durée, soit /a/ postérieur (et long) et /a/ antérieur, je maintiens que la distinction fondamentale doit être posée en termes de durée, la différence de *timbre* étant un phénomène accessoire et dérivé, et qu'elle s'explique le mieux par une règle de postériorisation. Deux arguments fondamentaux militent en faveur de cette solution.

Le premier, comme je l'ai souligné au départ, est celui qui fait que les contextes typiques de la variante postérieure, indépendamment de sa forme exacte, sont des *contextes relativement marqués*, soit la position finale et les lieux de durée. Ils indiquent donc avec une forte probabilité que la variante qui y apparaît sera dérivée par règle, plutôt que d'être considérée comme fondamentale. Et ceci, bien entendu, en dehors de toute considération historique.

Cet argument à lui seul ne suffirait sans doute pas à justifier pleinement l'analyse par postériorisation. Le deuxième — et le plus fort — tient à ce que les voyelles lexicalement longues se comportent exactement comme celles qui alternent en vertu de la règle des consonnes allongeantes, soit de manière catégorique comme [Rətard ~ Rətɑ^uR] *retarde, retard*, soit de manière sociostylistiquement conditionnée, comme [ɛskla(:)v ~ ɛskla^uv] *esclave* ou [gara(:)z ~ gar^uʒ] *garage*. Elles doivent donc en conséquence recevoir le même traitement, c'est-à-dire l'analyse par postériorisation.

La ligne principale du raisonnement est la suivante, à partir du fait que [pa^ut] diphtongue exactement de la même manière que [Rətɑ^uR]. Dans le cas de ce dernier, et dans le cas de tous les mots du même type qui alternent, on sait que la durée qui se résout ultimement sous forme de diphtongue est produite par la règle phonologique des consonnes allongeantes (que j'ai appelée Allongement général) sur la base d'une représentation comme /# RətɑR #/,

indépendamment que cette dernière soit sous-jacente ou plutôt intermédiaire, pour ne pas prendre parti sur la question indépendante de la «troncation» des consonnes finales.

Si donc la diphtongaison de [ɾətɑ^uɾ] est due au fait que la voyelle est longue (par allongement phonologique dans son cas), il est raisonnable de postuler que celle de [pa^{ut}] est due elle aussi à la durée de la voyelle, peu importe que cette durée ait la même source ou non. De fait, elle ne peut avoir la même, puisqu'elle n'est pas située devant consonne allongeante; il faudra donc alors que cette durée soit lexicale, en l'absence de toute motivation synchronique.

Il se trouve aussi que pour la voyelle ouverte, une modalité supplémentaire est nécessaire. Dans l'alternance [ɾətard ~ ɾətɑ^uɾ], la voyelle brève et non-diphtonguée est antérieure, alors que la diphtongue est une voyelle typiquement postérieure. En considérant que la voyelle de base est la voyelle brève de surface, il faut donc prévoir qu'en plus d'être allongée par les consonnes allongeantes, le /a/ posé comme fondamental doit de plus être postériorisé dès qu'il est long, comme il doit l'être aussi dès qu'il se trouve final, comme dans l'alternance [Sat ~ S] *chatte*, *chat*. Je suppose donc que si la voyelle de *pâte* diphtongue parce qu'elle est longue comme celle de *retard*, il n'y a pas de raison fondée de postuler qu'elle en soit fondamentalement différente; je la traite donc elle aussi comme une voyelle fondamentalement antérieure qui se trouve postériorisée à partir du moment qu'elle est longue, plutôt que de reporter à un deuxième degré, celui du timbre particulier, la responsabilité de la diphtongaison. Ainsi, les représentations respectives de *pâte* et de *retard* seront /#pa:t#/ et /#_R tar #/; une fois la voyelle de ce dernier mot allongée par la règle d'allongement général, les deux se trouvant maintenant longues seront pareillement postériorisées pour ensuite diphtonguer toutes les deux de la même façon.

Le fait de poser la voyelle de *pâte* comme antérieure en plus d'être longue permet ainsi à la règle de postériorisation de faire d'une pierre deux coups en affectant aussi bien les [a:] allongés par règle que ceux qui sont donnés comme lexicaux. On est ainsi en face d'une illustration de la règle pragmatique que Zwicky (1970) appelle «free-ride principle» d'après Halle, dans un article où il en décrit et critique les implications théoriques. Le fait pour la règle de postériorisation de pouvoir faire d'une pierre deux coups (de «gagner un tour en prime») ne garantit pas de soi la justesse de

l'analyse, mais seulement son économie interne relative qui tend à maximiser l'application des règles. Par ailleurs, l'analyse retenue s'avère relativement abstraite dans la mesure où pour les voyelles lexicalement longues, leur caractère antérieur ne fait effectivement jamais surface, alors que leur longueur peut apparaître quand la voyelle ne diphtongue pas, par exemple dans les formes dérivées comme [p :te] *pâté*. Il faut dire toutefois que le timbre antérieur réapparaît à l'occasion de certaines régressions attestées comme celle de la terminaison *-ation*, historiquement prononcée en [-ɔ:sjɔ̃] et qui se présente le plus souvent aujourd'hui sous la forme [-a:sjɔ̃] (voir Kemp et Yaeger-Dror 1981).

Malgré ces objections possibles, l'analyse permet par ailleurs certains gains importants, en plus de donner à toutes les voyelles ouvertes longues la même fin de dérivation.

Le gain principal est qu'elle permet de simplifier en la généralisant la formulation de la règle d'allongement des voyelles tendues. Dans les manuels de «phonétique», cette règle commune en bonne partie au français standard et au français québécois est formulée de la manière suivante : les voyelles /*ɔ*, *o*, *a*/ et les nasales se trouvent automatiquement allongées quand elles sont suivies d'au moins une consonne finale quelconque. Mais cet ensemble, une fois mise à part la sous-classe naturelle des nasales, reste passablement hétérogène puisqu'il comprend la voyelle ouverte postérieure en plus des mi-fermées (/e/ n'est pas mentionnée expressément parce qu'elle n'existe pas dans ce contexte en français standard, manifestant ainsi un trou distributionnel). Au contraire, dans une analyse comme celle que je propose, /*a*/ est plutôt analysé comme un /*a:*/ déjà long et peut donc être exclu de ce regroupement, permettant ainsi de n'y laisser que les mi-fermées. Celles-ci y sont d'ailleurs au complet dans les faits, puisque /e/ existe bien en syllabe fermée devant consonne non-allongeante en français québécois, comme dans l'une des deux prononciations de *aide* ou dans les mots d'origine anglaise comme *brake*, *Main*, etc.

Au contraire, dans une analyse comme celle de Santerre (1974), qui comporte un /*a*/ phonologique distinct de /*a*/, la première voyelle doit soit être traitée par la règle d'allongement des voyelles tendues, qui s'en trouve alors compliquée et obscurcie d'autant, soit faire l'objet (en même temps que ce qu'il pose comme /*ɛ*/ et que j'analyse comme /*ɛ:*/ pour la voyelle de *bête*, etc.) d'une règle de redondance particulière qui produira la durée nécessaire de ses /*ɛ*,*a*/.

Un autre gain important est la définition même du /ɛ:/ long lexical, qui a dès lors un comportement parallèle à celui du /a:/ long lexical. Si dans la théorie de Santerre (1974) les deux A sont distingués par le trait de postériorité, rien ne dit en quoi /ɜ/ et /ɛ:/ se distinguent, puisqu'ils ont tous les deux les mêmes traits de localisation et que rien de plus n'en est dit par ailleurs.

Quant aux formes [ɛskla^uv, gara^uɜ] qu'on trouve comme prononciations courantes dans une forme de montréalais populaire, elles recevront en gros le même traitement. Et pour la bonne raison que chez les locuteurs qui pratiquent de façon courante ces variantes socialement mal vues, elles sont en alternance avec les formes plus largement répandues et sociolinguistiquement neutres [ɛskla(:)v, gara(:)ɜ] pour peu qu'ils se situent dans le registre soigné, formel. Chez l'ensemble des locuteurs du français québécois, /a/ échappe à l'allongement phonologique par /v, ɜ/ et n'est donc pas sujette à la diphtongaison. Sa longueur variable en surface vient de la règle variable d'allongement phonétique qui affecte toutes les voyelles en fin de dérivation. Chez les locuteurs «en [-a^uɜ]» au contraire, le /a/ subit l'allongement phonologique et est ensuite normalement sujet à la diphtongaison, comme le montrent les dérivations en regard suivantes :

(14)	cas général	sous-dialecte du français populaire de Montréal
	/#imaɜ#/	/#imaɜ#/
Allongement phonologique	—	a:
Postériorisation	—	ɔ:
Diphtongaison	—	a ^u
Allongement phonétique variable	a(:)	a ^u (:)
	[ima(:)ɜ]	[ima ^u (:)ɜ]

Ce n'est que dans le registre formel de la langue que la règle d'allongement phonologique est bloquée pour le /a/ et que les formes produites sont donc les mêmes que chez l'ensemble des locuteurs. D'autre part, il est évident que dans une analyse concurrente comme celle de Reighard qui adopte un point

de vue assez radicalement concret, la règle phonologique d'allongement n'a plus le même statut ni non plus la même nécessité.

Par ailleurs, un des effets intéressants de cette analyse par postériorisation de /a/ est qu'elle permet d'opérer le regroupement fonctionnel de trois règles synchroniques qui expriment un mouvement en chaîne. La première est celle qui explique l'ouverture, quasi-catégorique dans le langage le plus courant, de /ε/ final en [a], type /avε/ → [ava] *avais*, *avait* ou /balε/ → [bala] *balai*, etc. La deuxième est celle qui rend compte de l'ouverture variable de /wε/ en syllabe ouverte (dont la position finale), type /rwe/ → [rwa] *roi*, et la troisième est justement la règle de postériorisation de /a/ final ou long, y compris la voyelle des quelques mots en *oi* (*bois*, *mois*, *trois*, *noix*, *pois*, *poids*) qu'il faut bien lexicaliser en /wa/ plutôt qu'en /wε/ à cause de cela même (voir par exemple Walker 1982).

Dans le sillage du cadre théorique posé par le SPE, la phonologie générative classique a d'abord favorisé les traitements synchroniques qui se trouvaient recouper assez exactement le développement historique connu, bien documenté; à l'usage, toutefois, et avec les révisions nécessaires, on s'est aperçu qu'une telle position était nécessairement fixiste et historiciste, comme si la meilleure explication d'un état de fait synchronique résidait dans sa seule évolution. Qu'on doive encore aujourd'hui analyser par postériorisation l'alternance en postériorité de la voyelle ouverte du français n'implique en rien que cette analyse soit la meilleure ni la moins bonne; s'il faut en effet maintenir, au nom des arguments que j'ai développés, une analyse synchronique qui se trouve à recouper l'analyse historique du phénomène n'implique pas un jugement de qualité, mais bien plutôt un pur et simple jugement de fait : si l'analyse «historique» vaut encore au-delà de certains détails, cela montre simplement que sur ce point précis, la langue s'est montrée relativement conservatrice depuis quelques siècles. Le fait n'a rien d'insolite quand on pense, pour le français québécois, au blocage du développement des consonnes allongeantes (v. Dumas 1981) ou à la fixation en /wa/ depuis le 17^e siècle d'une petite classe de mots dérivés de la variable /wε/ et restés inchangés depuis l'époque.

Par ailleurs, le traitement de la voyelle ouverte nasale présente des ressemblances et des différences frappantes. L'alternance de postériorité [ã ~ ä] doit au contraire de celle de [a ~ ɔ] s'analyser comme un phénomène d'antériorisation, mais ressemble à l'analyse par postériorité de la voyelle ouverte orale en ce qu'elle présente historiquement un phénomène analogue

de généralisation à la position finale d'une des deux variantes données (v. Tassé 1981).

Denis Dumas

Université du Québec à Montréal

Références

- ADAMS, Douglas Q. (1975) «The distribution of retracted sibilants in medieval Europe» dans *Language* Vol. 51-2, pp. 282-92.
- BEAULIEUX, Charles (1927) *Histoire de l'orthographe française*, Champion, Paris.
- BIBEAU, Gilles (1975) *Introduction à la phonologie générative du français*, Didier, Montréal.
- BLOCH, Oscar et W. von Wartburg (1960) [1932] *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, Paris.
- BOSSÉ, Dominique et André Dugas (1983) «La fin de l'histoire de l'un des deux A», communication au Congrès de l'ACL, Vancouver.
- BOURCIEZ, Édouard (1958 (9e éd.)) *Précis historique de phonétique française*, Klincksieck, Paris.
- BRENT, Edmund (1971) *Canadian French : a synthesis*, thèse de doctorat, université Cornell, University Microfilms, Ann Arbor (Michigan).
- BRUNOT, Ferdinand (1966) [1906-] *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Armand Colin, Paris.
- BRUNOT, Ferdinand et Charles Bruneau (1949 (5e éd.)) *Précis de grammaire historique de la langue française*, Masson, Paris.
- BUBEN, Vladimir (1935) *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Publications de la faculté de philosophie de l'Université de Bratislava.
- CLEMENTS, George N. (1982) *Compensatory Lengthening : an Independent Mechanism of Phonological Change*, IULC, Bloomington (Indiana).
- DAUZAT, Albert (1950) [1930] *Phonétique et grammaire historiques de la langue française*, Larousse.
- De CHÈNE, Brent et Stephen R. Anderson (1979) «Compensatory lengthening» dans *Language*, Vol. 55-3, pp. 505-35.
- DELATTRE, Pierre (1957) «La question des deux A en français», dans *French Review*, Vol. 31-2, pp. 141-8 repris dans *Studies in French and comparative phonetics*, Mouton, La Haye, 1966, pp. 208-14.
- DUMAS, Denis (1981) «Structure de la diphtongaison québécoise», dans *CJL/RCL*, Vol. 26-1, pp. 1-61.
- FOUCHE, Pierre (1958) *Phonétique historique du français*, Klincksieck, Paris.
- FOUGHT, John (1979) «The 'medieval sibilants' of the Eulalia-Ludwigslied manuscript and their development in early Old French» dans *Language*, Vol. 55-4, pp. 842-59.
- FRANÇOIS, Alexis (1959) *Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours*, Alexandre Jullien, Genève.
- GENDRON, Jean-Denis (1966) *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Klincksieck, Paris et PUL, Québec.
- HAGÈGE, Claude (1967) «Extraits de la correspondance de N.S. Troubetzkoy» dans *La linguistique*, Vol. 1, pp. 109-136.
- JAKOBSON, Roman et John Lotz (1949) «Notes on the French phonemic pattern», dans *Word*, Vol. 5, pp. 151-8.
- JOOS, Martin (1952) «The medieval sibilants», dans *Language*, Vol. 28, pp. 222-31.

- KEMP, William et Malcah Yaeger-Dror (1981) «Between [o:sj̄] and [asj̄] : changes in the realization of *-ation* in Quebec French», inédit.
- MARTINET, André (1955) *Économie des changements phonétiques*, Francke, Berne.
- MARTINET, André (1969) *Le français sans fard*, PUF, Paris.
- MARTINET, André (1970) «Les deux A du français», Combe, T.G.S., P. Rickard et coll. *The French language : studies presented to Lewis Charles Harmer*, Harrap, Londres.
- MARTINET, André (1971) [1945] *La prononciation du français contemporain*, Droz, Paris et Genève.
- METTAS, Odette (1975) «Histoire du A. Ses diverses réalisations du 16e s. à nos jours», dans *Le français moderne*, Vol. 43, pp. 39-51.
- MILLET, Adrien (1933) *Les grammairiens et la phonétique ou l'enseignement du français depuis le 16e s. jusqu'à nos jours*, Monnier, Paris.
- MORGAN, Raleigh (1975) *The regional French of county Beauce, Quebec*, Mouton, La Haye.
- MORIN, Yves-Charles (À Paraître) «Où sont passés les s finals de l'ancien français?», Andersen, Henning et coll. *Sandhi in the languages of Europe*, Mouton, La Haye.
- MORIN, Yves-Charles (1983) *Pour une histoire des voyelles longues en français : quelques problèmes*, Communication au 7e congrès de l'ALPA, Moncton.
- NYROP, Kristoffer (1903) *Grammaire historique de la langue française*, Nordisk, Copenhague et Picard, Paris.
- PARIS, Gaston (1886) c.r. de Koeritz, Wilhelm, *Das S vor Consonant im Franzoesischen*, dans *Romania*, Vol. 15, pp. 614-23.
- POPE, Mildred K. (1952) [1934] *From Latin to modern French*, Manchester University Press.
- REIGHARD, John (1980) *Une analyse concrète du système vocalique du français montréalais*, Communication au congrès de l'ACFAS.
- ROSSET, Théodore (1911) *Les origines de la prononciation moderne étudiées au XVII^e s.*, Armand Colin, Paris.
- SANTERRE, Laurent (1974) «Deux E et deux A phonologiques en français québécois» dans *Le français dans la région de Montréal, Cahiers de linguistique*, Vol. 4, pp. 117-45 PUQ, Montréal.
- SCHANE, Sanford A. (1968) *French phonology and morphology*, MIT Press, Cambridge.
- SQUAIR, John (1888) «A contribution to the study of the Franco-Canadian dialect», dans *Proceedings of the Canadian Institute 3rd series*, Vol. VI, pp. 161-8, Toronto.
- STRAKA, Georges (1964) «Remarques sur la 'désarticulation' et l'amuïssement de l's implosive», dans Renson, Jean et coll. *Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à Maurice Delbouille*, I, pp.607-28 Duculot, Gembloux.
- STURM, Marthe (1932) «Quelques remarques sur la prononciation de la lettre A dans la région de Québec», dans *Le Canada français*, Vol. XIX, p. 844-52.
- TASSE, Georges (1981) *Le parler rural de Saint-Prosper de Beauce : étude de phénomènes phonologiques caractéristiques*, Mémoire de MA inédit, UQAM.
- THUROT, Charles (1881-83) *De la prononciation française depuis le commencement du 16e s., d'après les témoignages des grammairiens*, Imprimerie Nationale, Paris. Réimpression Slatkine, Genève, 1966.

- TRANEL, Bernard (1981) *Concreteness in generative phonology : evidence from French*, University of California Press, Berkeley.
- WALKER, Douglas (1982) *Chain Shifts in Canadian French Phonology*, Communication au congrès de l'ACL à Ottawa.
- WALTER, Henriette (1976) *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, France-Expansion, Paris.
- ZWICKY, Arnold M. (1970) «The Free-Ride Principle and Two Rules of Complete Assimilation in English» dans CLS Vol. 6, pp. 579-88.